



VOYAGER METALS DÉPOSE UN RAPPORT TECHNIQUE À JOUR SUR L'ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES DISPONIBLES POUR SON PROJET DE FER ET DE VANADIUM AU MONT SORCIER, AU QUÉBEC

- **Comparativement au rapport précédent, les ressources indiquées ont augmenté de 498 %, et les ressources totales, de 15 %.**
- **L'estimation actualisée de ressources minérales conforme à la norme NI 43-101 indique que la zone nord comprendrait 559 millions de tonnes de ressources indiquées, avec 28,2 % de magnétite, et 470 millions de tonnes de ressources présumées, avec 26,4 % de magnétite.**
- **Selon les ressources indiquées pour la zone nord, il serait possible de produire 163 millions de tonnes de concentré de magnétite, avec au moins 65 % de fer et 0,52 % de pentoxyde de vanadium (V_2O_5).**
- **Pour la zone sud, on estime qu'il y aurait 119 millions de tonnes de ressources indiquées, avec 25,6 % de magnétite, et 76 millions de tonnes de ressources présumées, avec 24,1 % de magnétite.**
- **L'étude de faisabilité susceptible d'un concours bancaire dans le cadre de la norme NI 43-101 devrait être achevée d'ici la fin du premier trimestre 2023.**

TORONTO, CANADA, le 22 juillet 2022. – Voyager Metals Inc. (ci-après « Voyager » ou « la société ») [TSXV : VONE] annonce le dépôt du rapport technique intitulé « NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Mont Sorcier Project, Quebec, Canada » dans la base de données du SEDAR. La nouvelle estimation de ressources minérales, entrée en vigueur le 9 juin 2022, a été réalisée par InnovExplo, une société d'ingénierie indépendante située au Québec, au Canada. L'estimation de ressources minérales a été préparée conformément à la norme NI 43-101, *Information concernant les projets miniers*, des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Un résumé des résultats est présenté ci-dessous. Il convient de noter que les ressources présumées figurant dans le tableau ci-dessous sont légèrement différentes de celles divulguées le 9 juin 2022. Au cours de la rédaction de ce rapport technique, des corrections ont été apportées aux données présumées pour certains blocs en profondeur dans le cadre de la modélisation de blocs, ce qui a généré une légère baisse dans l'estimation de ressources minérales. Le total est ainsi passé de 595 millions de tonnes à 547 millions de tonnes présumées. Le tonnage de matériaux qui a été retiré du total est désormais compté comme un potentiel d'exploration plutôt que comme une partie de l'estimation de ressources minérales. Dans l'ensemble, les ressources indiquées ont augmenté de 565 millions de tonnes, principalement dans la zone nord, tandis que les ressources minérales totales ont augmenté de 15 % grâce à un forage plus profond dans la zone nord par rapport au forage prévu au précédent rapport d'estimation de ressources minérales, publié en juin 2021.

Comme annoncé le 9 juin 2022, les ressources minérales à jour tiennent compte des résultats du programme de forage intercalaire de 2021, qui visait à mettre à niveau suffisamment de ressources présumées dans la zone nord à la catégorie indiquée pour favoriser une future étude de faisabilité susceptible d'un concours bancaire, qui devrait être achevée au premier trimestre 2023. Le programme de forage intercalaire de 2021 a consisté à creuser 42 trous, soit l'équivalent de 15 178 mètres. Pour en savoir plus, consultez le communiqué de presse de la société daté du 29 mars 2022, accessible sur le site Web de la société (www.voyagermetals.com).

Selon la nouvelle estimation de ressources minérales, la zone nord comprendrait 559 millions de tonnes de ressources avec 28,2 % de magnétite et 0,21 % de V₂O₅, et 470 millions de tonnes supplémentaires en ressource présumée avec 26,4 % de magnétite et 0,18 % de V₂O₅, comparativement à 809 millions de tonnes en ressources présumées dans l'estimation de ressources minérales antérieure. Cela représente une augmentation du tonnage total des ressources minérales de 31 % dans la zone nord.

Les ressources indiquées totales de la zone nord et de la zone sud sont estimées à 679 millions de tonnes, avec 27,7 % de magnétite et 0,20 % de V₂O₅, et il serait possible de produire 195 millions de tonnes de concentré de magnétite, avec au moins 65 % de fer et 0,52 % de V₂O₅.

Les ressources présumées totales de la zone nord et de la zone sud sont estimées à 547 millions de tonnes, avec 26,1 % de magnétite et 0,17 % de V₂O₅, et il serait possible de produire 148 millions de tonnes de concentré de magnétite, avec au moins 65 % de fer et 0,52 % de V₂O₅.

Le tableau 1 ci-dessous présente un résumé des résultats de la nouvelle estimation de ressources minérales.

Tableau 1 : Ressources minérales au Mont Sorcier en date du 9 juin 2022

Zone	Category	Tonnage				Head grade							Conc.		
		Rock (Mt)	Fe Rec (%)	Wrec (%)	Conc. (Mt)	Fe2O3 (%)	Fe (%)	Fe3O4 (%)	Fe mag (%)	V ₂ O ₅ (%)	TiO ₂ (%)	MgO (%)	SiO ₂ (%)	%S (%)	Fe (%)
North	Indicated	559.3	72.1	29.2	163.4	37.70	26.35	28.20	19.72	0.21	1.10	19.8	25.1	1.12	65
	Inferred	470.5	73.0	27.4	128.9	34.90	24.40	26.41	18.47	0.18	1.32	19.8	27.9	0.49	65
South	Indicated	119.2	82.0	26.9	32.0	30.43	21.27	25.64	17.93	0.17	1.49	24.1	24.4		65
	Inferred	76.2	81.4	25.2	19.2	28.83	20.15	24.11	16.86	0.13	1.46	22.4	23.1		65
Total	Indicated	678.5	73.5	28.8	195.4	36.4	25.5	27.8	19.4	0.20	1.17	20.5	25.0		65
	Inferred	546.6	74.0	27.1	148.1	34.1	23.8	26.1	18.2	0.17	1.34	20.2	27.3		65

Notes accompagnant l'estimation de ressources minérales

- Les personnes indépendantes et qualifiées qui ont produit l'estimation de ressources minérales conformément à la norme NI 43-101 sont Marina lund, géo., Carl Pelletier, géo., et Simon Boudreau, ing., tous trois d'InnovExplo Inc., ainsi que Mathieu Girard, ing., de Soutex. La date d'entrée en vigueur est le 6 juin 2022.
- Ces ressources minérales ne constituent pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. L'estimation de ressources minérales est conforme aux définitions et aux directives actuelles de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM).
- Les résultats ne sont pas dilués et sont considérés pouvoir raisonnablement servir pour une éventuelle extraction économique en appliquant des volumes limités à tous les blocs à l'aide du logiciel Whittle et des teneurs de coupure pour une potentielle méthode d'extraction à ciel ouvert.
- L'estimation englobe deux gisements (nord et sud), sous-divisés en huit zones individuelles (sept pour le nord, une pour le sud).
- Aucun plafonnement de qualité élevée n'a été appliqué.
- L'estimation a été réalisée à l'aide de modèles de sous-blocs dans le logiciel GEOVIA Surpac 2021.
- L'interpolation des teneurs a été réalisée avec la méthode ID2 sur des composites de 4 m dans le gisement nord et sur des composites de 10 m dans le gisement sud.
- La densité des zones minéralisées a été interpolée avec la méthode ID2. Lorsqu'aucune analyse de la densité n'était disponible, la valeur de la densité a été estimée par régression linéaire avec l'analyse de l'oxyde de fer (Fe₂O₃). Pour les matières non minéralisées, on a attribué une valeur de densité de 2,8 g/cm³ (anorthosite et volcanique), 3,5 g/cm³ (formation de dépôts sulfures massifs) et 2,00 g/cm³ (morts-terrains).
- L'estimation de ressources minérales est classée comme indiquée et présumée. La catégorie « présumé » est définie par un minimum de deux (2) puits de forage pour les zones où l'espacement des forages est inférieur à 400 m et où une continuité géologique et de teneur raisonnable a été démontrée. La catégorie « indiqué » est définie par un minimum de trois (3) puits de forage dans les zones où l'espacement des forages est inférieur à 200 m et où une continuité géologique et de teneur raisonnable a été démontrée. Des limites de découpe ont été utilisées pour la classification en fonction de ces critères.
- L'estimation de ressources minérales est localement limitée par une méthode d'extraction à ciel ouvert, avec un angle de pente du sous-sol rocheux de 50° et un angle de pente des morts-terrains de 30°. Elle est présentée à une teneur de coupure en fer récupéré de 2,30 %, arrondie et pondérée (pourcentage de fer issu du processus de récupération). La teneur de coupure a été calculée pour le concentré à l'aide des paramètres suivants : redevances = 3 %; coût de l'exploitation minière = 3,30 \$ CA; coût de l'exploitation des morts-terrains = 2,45 \$ CA; coût du traitement = 3,62 \$ CA; frais d'administration = 0,75 \$ CA; frais de vente = 58,36 \$ CA; prix du fer = 190 \$ CA/tonne; taux de change entre le dollar américain et canadien = 1,3; taux de récupération = 100 % (concentré). Les teneurs de coupure doivent être réévaluées en tenant compte des futures conditions du marché (prix des métaux, taux de change, coûts d'exploitation minière, etc.).

- Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier le plus près, conformément aux recommandations de la norme NI 43-101, et toute divergence entre les totaux est due à ces arrondissements.
- Les auteurs n'ont connaissance d'aucun problème connu en matière d'environnement, de permis, de droit, de titre, de fiscalité, de politique sociale ou de marketing, ni d'aucun autre problème pertinent non signalé dans le rapport technique, qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation de ressources minérales.
- Il convient de noter que les ressources présumées figurant dans le présent tableau sont légèrement différentes de celles divulguées le 9 juin 2022. Au cours de la rédaction de ce rapport technique, des corrections ont été apportées aux données présumées pour certains blocs en profondeur dans le cadre de la modélisation de blocs, ce qui a généré une légère baisse dans l'estimation de ressources minérales. Le total est ainsi passé de 595 millions de tonnes à 547 millions de tonnes présumées. Le tonnage qui a été retiré des ressources présumées est désormais compté comme un potentiel d'exploration.

Déclarations de personnes qualifiées

L'information technique contenue dans ce communiqué de presse a été examinée et approuvée par Pierre-Jean Lafleur, ing., membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), qui est une personne qualifiée en ce qui concerne le projet Mont Sorcier de la société, conformément à la définition de la norme NI 43-101. Les personnes indépendantes et qualifiées pour l'estimation de ressources minérales, conformément à la définition de la norme NI 43-101, sont Marina Iund, géo., membre de l'Ordre des géologues du Québec (OGQ), Carl Pelletier, géo. (OGQ) et Simon Boudreau, ing. (OIQ), tous trois d'InnovExplo Inc., ainsi que Mathieu Girard, ing. (OIQ) de Soutex. InnovExplo est en train de finaliser un rapport technique conforme à la norme NI 43-101 à l'appui de l'estimation de ressources minérales mentionnée dans le présent communiqué de presse.

Présentation de Voyager Metals Inc.

Voyager Metals Inc. est une société d'exploration minière dont le siège social est situé à Toronto, au Canada. La société se concentre actuellement sur l'avancement de son projet de minerai de fer magnétite riche en vanadium du Mont Sorcier, situé tout près de Chibougamau, au Québec.

Au Mont Sorcier, le projet de Voyager avance rapidement vers les études de faisabilité et l'obtention de permis. Le projet dispose actuellement de ressources indiquées de 679 millions de tonnes avec 27,7 % de magnétite et 0,20 % de V_2O_5 , et il serait possible de produire 195 millions de tonnes de concentré de magnétite, avec au moins 65 % de fer et 0,52 % de V_2O_5 . Une autre ressource indiquée serait de 547 millions de tonnes avec 26,1 % de magnétite et 0,17 % de V_2O_5 , et permettrait de produire 148 millions de tonnes de concentré de magnétite, avec au moins 65 % de fer et 0,52 % de V_2O_5 .

Pour en savoir plus au sujet de Voyager, veuillez consulter le site Internet de la société : voyagermetals.com/fr.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOYAGER METALS INC.

Cliff Hale-Sanders
Président-directeur général
Tél. : 1-416-819-8558

Nicholas Campbell, analyste financier agréé
Directeur, Développement de l'entreprise
Tél. : 1-905-630-0148

csanders@voyagermetals.com

ncampbell@voyagermetals.com

info@voyagermetals.com

<https://voyagermetals.com/fr/>

Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels

Ce communiqué de presse contient des énoncés prévisionnels ou de l'information prospective (collectivement appelés « énoncés prévisionnels ») qui comportent nécessairement une certaine quantité de risques et d'incertitudes. Les énoncés prévisionnels ne sont pas des faits historiques; ils sont généralement, bien que pas systématiquement, identifiés par l'utilisation de termes prospectifs comme « planification », « attentes », « budget », « prévision », « estimation », « orientation », « aperçu », « intention », « anticipation », « supposition » ou d'autres termes apparentés, ou par l'utilisation du mode conditionnel (« pourrait », « aurait ») par rapport à des mesures qui seraient prises, des événements qui surviendraient ou des résultats qui seraient obtenus dans l'avenir. Par ailleurs, la forme négative de tels énoncés est également prévisionnelle. Les énoncés prévisionnels contenus dans ce communiqué de presse concernent, entre autres, l'estimation des ressources indiquées et présumées du projet Mont Sorcier de la société et les résultats futurs de l'exploration. Les énoncés prévisionnels sont fondés sur certaines hypothèses clés et sur les opinions et estimations de la direction et des personnes qualifiées (dans le cas d'informations techniques et scientifiques) au moment où ils ont été formulés. Ils comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations de la société qui se concrétisent plus tard s'avèrent sensiblement différents de ceux énoncés ou sous-entendus par les énoncés prévisionnels. Ces facteurs, outre ceux déjà abordés dans le présent communiqué, comprennent

notamment l'absence de garantie que la société convertira une portion considérable de la zone nord en ressources mesurées ou indiquées pour soutenir la prochaine étude de faisabilité, de même que les facteurs de risque énoncés ou évoqués dans le rapport de gestion de la société, à la section des facteurs de risque et à celle sur les énoncés prévisionnels et l'utilisation d'estimations. Cette dernière donne davantage d'information sur les estimations de matériaux menant à la formulation des énoncés prévisionnels et sur les facteurs de risque qui pourraient occasionner une différence entre les matériaux indiqués dans ces énoncés et ceux indiqués à différents moments dans d'autres documents soumis à l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et sur le site du SEDAR, à www.sedar.com.

Le lecteur est averti que la liste qui précède n'est pas exhaustive : d'autres facteurs ou hypothèses auraient pu être utilisés. Bien que la société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux décrits dans les énoncés prévisionnels, d'autres facteurs pourraient occasionner des mesures, des événements ou des résultats imprévus. Rien ne garantit que les énoncés prévisionnels se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prévisionnels de la société représentent les attentes actuelles concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date des énoncés en question. Sauf si la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels si les circonstances, ou les estimations ou opinions de la direction venaient à changer. Le lecteur est donc invité à ne pas leur accorder une confiance excessive.

LA BOURSE DE CROISSANCE TSX ET SON FOURNISSEUR DE SERVICES DE RÉGLEMENTATION (TEL QUE CE TERME EST DÉFINI DANS LES POLITIQUES DE LA BOURSE DE CROISSANCE TSX) N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À LA PERTINENCE OU À L'EXACTITUDE DES PRÉSENTES.